

# DE L'ACCUSATION À LA SOUSSION CONCEPTUELLES

## DE LA DOMINATION AUX RITOURNELLES DES DISCRIMINATIONS

**Monique SELIM**

Atemporel, central et indispensable pour certains chercheurs, unilatéral, trop chargé et daté pour d'autres, le concept de domination constitue l'une des plus hautes crêtes de cristallisation des débats qui animent le champ des sciences sociales et bien au-delà, toutes les réflexions sur la nature des rapports qui font et défont les sociétés. Le concept de domination s'offre néanmoins, dans les cinquante dernières années, à des usages d'intensité variable. Dans la décennie 1960-1970 il rayonne de mille feux, illuminant l'ensemble des sphères personnelles et collectives. Mais il franchit plus difficilement la barre du XXI<sup>e</sup> siècle jusqu'à être largement supplanté par la notion de discrimination. J'interrogerai ici cette évolution conceptuelle sur le temps court en tirant différents fils : en quoi éclaire-t-elle ou reflète-t-elle une transformation générale des sociétés et surtout des modes de conception des rapports sociaux ? Quels sont les segments idéels transitionnels qui ont prévalu dans cette mutation conceptuelle et qui l'ont autorisée ? Écartons préalablement deux pôles extrêmes d'interprétation de la vie des concepts : ceux-ci ne relèvent pas de

structures *a priori* de la pensée, indépendantes des mondes sociaux, dans une optique où l'idéalisme kantien rejoint le structuralisme lévistraussien, qu'Henri Lefebvre (1966) avait à juste titre qualifié de nouvel éléatisme. Mais, d'un autre côté, les concepts ne sont pas un simple produit des sociétés qui les voient se développer, comme aurait voulu les y réduire une dogmatologie prétendant s'inspirer de Marx. Deleuze et Guattari évoquent pour leur part des « personnages conceptuels », la nature créative du concept qui « ne se réfère pas au vécu par compensation », l'obligation faite à la pensée d'affronter le chaos, « les chaoïdes » : « La pensée ne se constitue que dans ce rapport où elle risque toujours de sombrer. »

Dans cette perspective, qui éclaire les dynamiques conceptuelles internes aux sciences sociales, les usages invoquant domination et discriminations ne sont pas isolables des situations sociales, économiques et politiques qui en constituent le cadre d'émergence et de consolidation. Dans le même moment, ils n'y épuisent pas leur sens dans la mesure où les sciences sociales traduisent, dans leurs dépassements herméneutiques contradictoires, des logiques de contestation et de conservation des sociétés, inséparables, permettant d'analyser les conflits intellectuels comme autant d'outils de compréhension du moment singulier qui les voit naître. Ceci s'applique tout particulièrement au concept de domination lorsqu'il est replacé dans la période historique des années soixante-dix où les sciences sociales jouissent d'un rayonnement extraordinaire dont il devient à sa manière emblématique. Les sciences sociales entendent alors prendre part aux transformations en jeu – ce qui aujourd'hui apparaît à la majorité une posture marginale et antiscientifique car partisane – et derrière les tableaux magistraux de la domination pointent les visions changeantes de la position de l'intellectuel dans la société, décryptables à travers l'emphase ou les abandons relatifs du concept de domination, accusé de contempteur. Pour mieux appréhender la vie récente mais dense du concept de domination, trois moments-étapes seront donc considérés : dans une première partie, je me pencherai sur les anciens rhizomes de la domination, avant d'aborder, dans une seconde, les linéaments actuels des discriminations. En conclusion, j'esquisserai à grands traits la situation présente qui voit une réenlumination simplifiée de

la domination revenir en boucle sur la scène derrière la multitude des discriminations dénoncées.

### **Les rhizomes de la domination**

Faisons un bref retour sur la décennie 60-70, durant laquelle le concept de domination est dans toutes les bouches, et s'incruste dans tous les écrits, jusqu'à obscurcir le paysage. Le marxisme surplombe et innerve alors les sciences sociales, mais les usages du concept de domination, qui nourrit l'ensemble des mobilisations intellectuelles, débordent largement une acception marxienne, en particulier en raison de l'aura dont jouit la psychanalyse, fécondant les sciences sociales dans leur versant le plus avancé. Dans la nébuleuse de la domination, c'est le pouvoir qui apparaît comme la notion clé, étendant à chacun, dans le champ des sciences sociales comme en dehors, la capacité réflexive et pratique de le démasquer et de l'expurger des relations personnelles et institutionnelles. L'implication des sujets dans les rapports de pouvoir et de domination constitue l'hypothèse première de cette lecture de la société. S'efforcer d'échapper à cette inscription consciente ou inconsciente dessine l'horizon émancipateur partagé. Le freudo-marxisme (*L'homme et la société* 1969 ; Selim 2000) de Wilhelm Reich (1998) à Herbert Marcuse (1958, 1968), et les courants qui s'en inspirent comme la sociologie clinique (Enriquez 1983 ; de Gaulejac) et la sociologie institutionnelle (Lapassade, Lourau 1971) dressent un paysage où la critique (Castoriadis 1977) est une obligation de la pensée et se prolonge dans l'injonction à l'autocritique. Corollairement, accuser les dominants, être accusé de domination, s'auto-accuser de dominer forment les éléments indissolublement liés de la grammaire en jeu enjoignant à chacun de sonder les tréfonds de son âme dans leur articulation aux hégémonies politiques et économiques du moment. La figure de l'État est dans ce cadre essentielle aux décryptages de la domination, autant dans ses forces manifestes de répression que dans ses échos inconscients. Dans le champ des sciences sociales, l'institution, qui incarne l'État, est soumise à l'analyse des chercheurs et des enseignants qui en relèvent, afin d'éradiquer le pouvoir dans lequel ils sont enlisés volontairement ou malgré eux. Parce que la transformation économique et politique est incluse

dans la praxis scientifique, sur le terrain, les anthropologues s'allient aux intellectuels locaux. D'aucuns, à l'université, comme dans les instituts de recherche, seront alors condamnés. Libération, auto-émancipation (*L'homme et la société* 1999) s'entendent sur le fond de la conviction qu'une révolution seule pourrait abolir les rapports de domination et instaurer une société égalitaire : parce que le pouvoir est illégitime, légitime est donc la violence sociale et politique qui conduira à cet objectif. Cette constellation qui traque la domination comme la cause de tous les maux sociaux et psychiques doit être rapportée à l'état du monde dans cette période de guerre froide. Communisme et capitalisme s'affrontent alors comme deux modèles antagoniques et la critique acerbe menée par la revue *Socialisme ou barbarie* (1949-1967) des sociétés du communisme réel accusées d'avoir maintenu inégalités, privilèges, hiérarchies, domination, n'en donne que plus d'aura au rêve d'une alternative : une égalité sociale partagée et instituée, sans dominants, ni dominés. La fin de la dichotomie du monde qui se concrétise en 1991 avec la chute de l'URSS au moment même où celle-ci donne des signes de conversion à la démocratie, inscrit les conditions déterminantes de l'annonce d'un relatif déclin du concept de domination.

L'unification économique que réalise le capitalisme financiarisé, son expansion fulgurante et réussie dans les quelques pays qui maintiennent le monopole d'un État-parti communiste (Chine, Laos, Vietnam, Corée du Nord), dévitalisent la critique des rapports de domination puisque ceux-ci sont pensés comme consubstantiels au régime économique en œuvre, dès lors apodictique. Neutralisés dans leur capacité politique de subversion, les dominés, dont l'existence est renaturalisée, deviennent au mieux des pauvres et des vulnérables à aider, au pire des incapables, imbéciles ou paresseux à laisser au triste sort qu'ils ont choisi. Redivisées en classes normalisées, les sociétés sont encouragées à panser leurs abcès et à stabiliser leurs fractures économiques par différentes voies idéologiques : retour à l'harmonie sociale et au bénévolat en Chine, réhabilitations un peu partout des identités et des cultures nationales qui permettent aux anciens dominés de se hisser au statut de héros salvateur endogène. Mais surtout, les nouvelles avancées collaboratives du capitalisme, nourries par une numérisation globalisée de plus en plus poussée,

achèvent de miner la splendeur passée du concept de domination. Dans un univers économique à la fabrique duquel chacun est convoqué à participer quotidiennement à sa façon, l'hypothèse de renverser les rapports de domination ou de les voir disparaître, devient tout simplement absurde : place est cependant faite à des revendications qui vont toucher ce qu'on dénomme les discriminations, maître mot de la période actuelle qui commence au XXI<sup>e</sup> siècle.

### **Les linéaments des discriminations**

Les discriminations et les luttes contre les discriminations peuplent désormais les univers, professionnels, publics, privés jusqu'à structurer les imaginaires et les inconscients : telle est du moins la thèse conventionnelle banalisée tant par les sciences sociales que par les politiques publiques. La notion de discrimination s'est imposée, avec toutes ses ambiguïtés, éclipsant le concept de domination. Comment faire la différence et aussi le lien entre ces deux termes dont les valences désignent des régimes de pensée et d'action distincts ? Tentons de repérer quelques arêtes sémantiques parmi d'autres. D'un double usage, interne et externe, la notion de discrimination est appropriée comme un mobile de revendication, appelant la réparation. Sur ce point, elle tranche avec le concept de domination qui présuppose un dominant qui actualise le rapport de domination ou l'édicte. La notion de discrimination fait ainsi table rase de l'hypothèse dominatrice incorporée par le sujet énonçant le rapport de domination où il est impliqué. L'altérité est en effet au cœur de la notion de discrimination sous deux angles : le respect par l'acteur de l'autre et de ses catégories d'entendement qui éliminent la « fausse conscience » (Gabel 1962), le postulat que l'autre, dans son invocation d'une discrimination, est porteur d'une vérité incontestable et entière. Une métamorphose idéelle entre ici en jeu de manière décisive : l'aliénation (Gabel 1971) du sujet – reconnue ou méconnue par lui-même et accessoirement par ses commentateurs ou observateurs – passe à la trappe et de sa dépouille émerge une autonomie autoproclamée, éventuellement légitimée ultérieurement par le chercheur. La visibilité forcée des caractéristiques des discriminations clarifie le sujet à lui-même

et à son observateur. En quelque sorte réduit à ses définitions négatives, l'individu n'est plus séparé de lui-même. Il colle au regard des autres sans fissure ni fiction. Dans cette optique, remarquons combien différent les visions qui sous-tendent les notions de discrimination et de stigmaté, cette dernière ayant été très populaire chez les chercheurs de la fin du XX<sup>e</sup> siècle. Le stigmaté – lié à l'origine, au quartier de résidence, à la classe sociale etc. – était entendu immédiatement comme pouvant enclencher son retournement, dans un élan imaginaire métamorphosant la négativité en positivité. À l'opposé on conçoit très difficilement une telle conversion d'une discrimination qui pèse de tout son poids sur le sujet, écrasé par la tache indélébile qui l'offre en spectacle et l'objectifie. Le stigmaté, en revanche, tout en étant objectif, appelle un éventail de réponses subjectives, contrastées et aux effets contradictoires, y compris le fait de s'en débarrasser. Je donnerai un bref exemple afin d'illustrer les ouvertures-fermetures qui estampillent la triade domination-discrimination-stigmaté. Au début des années quatre-vingt je menais une investigation dans le quartier Saint-Leu à Amiens, à l'époque véritable cloaque social situé sur les ruines d'un ancien site industriel dans lequel continuait à vivre une frange marginalisée de la population ouvrière qui y travaillait autrefois. Dans ce ghetto – régulièrement décrié dans la ville –, les habitants élaboraient leur propre mythologie expliquant à leurs yeux le stigmaté qui les frappait et l'exclusion consécutive dont ils étaient l'objet : héritiers d'une misère érigée en philosophie de la solidarité, dignes descendants des *nazus*, terme historique qui continuait à les désigner comme résidents dans le quartier, ils s'acharnaient à défendre l'indéfendable : les plus âgés s'évertuaient à ignorer la délinquance et la violence qui caractérisaient les plus jeunes, systématiquement expulsés des terrains de football où ils tentaient de jouer. L'alcoolisme était célébré comme le lien indéfectible d'un entre-soi refusant les régulations de la société externe et en particulier l'ascension individuelle (Selim 1969, 1982, 1985, 1999, 2017). Si l'on se penche aujourd'hui sur les études innombrables de sociologie urbaine qui se bâtissent sur les discriminations qui frappent les populations issues des périphéries urbaines – rebaptisées de façon éloquente comme *les quartiers*, après l'emploi à la fin des années

quatre-vingt-dix du mot *banlieues* – on décrypte une logique irréfragable qui accentue le bannissement hors de la société, le fonde en vérité et *in fine* l'accrédite et bouche l'horizon des sujets, se noyant dans l'infamie de leur résidence, peuplée de trafiquants de toutes sortes et livrée à elle-même. Ici point de salut y compris imaginaire hors la romance dite communautaire ou l'aventure jihadiste : les discriminations n'en finissent plus de boucher le paysage et d'étouffer les sujets.

Revenons sur le passage qui fait sauter la domination vers les discriminations, et du même coup force le trait sur les mécanismes sociaux, leur déterminisme, jusqu'à oublier la liberté du/des sujets, leur imagination personnelle et collective, leur volonté de révolte. L'anthropologie – et plus encore ce qui est revalorisé depuis quelques décennies comme une ethnographie (Bazin, Selim 2002) descriptive – peut être considérée comme un vecteur *a posteriori* de légitimation, puisqu'elle n'est pas intervenue dans le débat public. Néanmoins, le fondement anthropologique d'une mise à jour des catégories endogènes de l'autre apparaît dans la notion de discrimination hypostasié, extrapolé, généralisé, sans aucun filtre épistémologique. En effet dès lors qu'une discrimination est dénoncée par un sujet, au nom d'une valeur propre, la proposition est validée du simple fait, tautologique, du caractère apodictique du discours. Les études sur les discriminations se sont ainsi multipliées dans les sciences sociales, s'interpénétrant avec les programmations des politiques publiques, sans recul sur la production des cibles et la nature des discriminations dénoncées. Catherine Deschamps s'interroge ainsi sur la pertinence et l'engouement présent pour la notion de discrimination et juge que cette dernière a été d'autant plus utilisée qu'elle s'est substituée à celle de déviance, progressivement abandonnée. L'anthropologue constate que des populations étudiées auparavant pour elles-mêmes le sont désormais pour les discriminations qui s'abattent sur elles. Elle en prend pour exemple les prostituées dont le nouveau spectre discriminatoire des recherches nie les subjectivités désirantes. L'injonction scientifique à prendre pour objectif les discriminations qui, souligne-t-elle, « séparent » selon le sens exact du verbe discriminer, ampute donc les sujets d'une large part de leur identité.

Poursuivons l'exploration des zones en clair-obscur de distinction entre domination et discrimination et remarquons tout d'abord que la juxtaposition de communautés discriminées recouvre désormais la potentialité d'une société générale empreinte de rapports de domination : l'horizontalité de communautés légitimées par les discriminations liées à leurs traits singuliers destitue la verticalité de la domination. Les processus de légitimation des discriminations se fondent en outre sur une multitude infinie de droits (Hayem *et al* 2018 ; Selim 2017) qui se ressource au paradigme global du droit à être soi dans tous les domaines : l'ensemble de ces droits, au fur et à mesure que les revendications contre les discriminations les font accéder à la légalité, deviennent porteurs de normes. L'abîme se creuse alors avec les luttes contre les rapports de domination qui mobilisaient une violence présumée légitime. L'expulsion de la violence qu'actualisent les droits vainqueurs de discriminations particulières a pour atout de pacifier les communautés dont la production par scissiparité est incessante car liée à de toujours nouvelles discriminations idoines. Évanescence se profile dès lors l'idée même de société avec le schéma totalisant qu'elle contient depuis les origines de la sociologie, dans ce scénario où s'agglutinent des communautés de droits issues de discriminations qui confèrent des identités personnelles et collectives devant être consolidées.

La rupture s'affiche entière avec l'espérance d'une abolition des rapports de domination dont l'enjeu était précisément de déshabiller les acteurs d'une identité dont l'assignation était pensée comme le résultat de la domination. Rappelons à ce propos que le noir de Fanon devait devenir un homme comme les autres, tandis que Glissant disait adieu à la négritude. La femme de Simone de Beauvoir aspirait à sortir du règne de la féminité, de la maternité et de la nature tout comme le juif de Sartre pouvait enfin se débarrasser de sa religion et de son origine. Ces eschatologies de la libération, convaincues d'une possible disparition des rapports de domination, avaient éliminé les spectres identitaires comme autant de fantômes du vieux monde rempli de dominants, sans, me semble-t-il, pour autant réifier une universalité qui est désormais au cœur du/des procès qu'engendrent les discriminations invoquées.

Prêtons attention à une autre ligne sur laquelle nous conduit la notion de discrimination dans son éloignement du concept de domination. L'État, le politique et l'économie ne sont plus conçus comme des lieux et des acteurs des modes de production inscrits dans la société : interlocuteur dans le cadre des politiques publiques antidiscriminatoires, l'État s'affirme comme gestionnaire libéral tandis que la/les politique/s voient s'estomper le politique et se transformer l'économique, paramètre parmi d'autres. De ce point de vue le retour de la race comme catégorie épistémique et la racialisation des raisonnements sont éloquentes, conduisant à accuser d'aveuglement ceux qui mettent en doute cette restauration identitaire et rappellent les facteurs économiques et politiques que l'histoire a accumulés. Animant des visées réformistes sur des plans sectoriels, la notion de discrimination paraît mettre un terme à la transformation sociale que nourrissait le concept de domination, faisant basculer les communautés discriminées, reconnues et saluées dans une équité synonyme de mort de l'égalité. Les femmes (Guo, Selim 2017) sont des objets exemplaires de ces idéaux présents : on découvre et on déplore leur peur à déambuler dans l'espace public urbain et on imagine des ajustements spécifiques dans les transports en commun, alors que lorsqu'elles étaient appréhendées comme des éponymes des rapports de domination, on leur enjoignait d'être prêtes à continuer à battre le pavé et du même coup l'assaillant. On entend aménager pour elles des horaires adaptés qui leur permettront de réconcilier travail et maternité dont les charges attenantes sont renaturalisées sur leurs épaules. Communauté handicapée par excellence par les innombrables discriminations qui les touchent dans l'imaginaire de beaucoup de politiques publiques, les femmes résument à elles seules le chemin parcouru de la domination à la discrimination.

Ajoutons brièvement que l'amplitude de la résonance discriminatoire dans le champ des sciences sociales a profondément modifié la place des chercheurs, quittant leur stature intellectuelle pour adopter une position d'expert désormais entérinée et banalisée, qui peut en outre s'exercer dans l'institution dont ils relèvent comme elle est appliquée à leur terrain – communauté discriminée. Dans cette perspective, la notion de discrimination s'avère conservatoire des espaces où elle s'instille,

après avoir expurgé la violence intrinsèque du concept de domination.

### **Réenlumination et simplification de la domination**

Le prestige général dont jouit la notion de discrimination – dont j'ai dans les pages précédentes tenté de retracer quelques étapes épistémologiques – doit être rapporté en premier lieu à l'état du monde actuel qui en constitue le cadre de production. Soulignons immédiatement l'abrupte réfraction qui se met en scène entre une grammaire antidiscriminatoire globalisée ayant signé l'abandon du concept de domination et l'extrême violence d'édifices de domination, confortés par des idéologies sanctifiant le pouvoir et la puissance, sur un mode assurément viril lorsqu'on observe dictateurs mais aussi chefs d'État démocratiques. Les rapports de domination économique – en particulier dans le champ du travail et du logement –, politique avec les répressions féroces des dissidences et les censures des ONG, sans compter la pluralité des modèles de jouissance sexuelle qui réhabilitent la domination comme une condition *sine qua non* du plaisir, mettent en avant des figures lumineuses de dominants incontestables et admirés. Dans le champ des sexualités, très significatif des fantasmes généraux qui habitent la société globale, on n'arrête pas le progrès de l'innovation industrielle, pourrait-on dire ironiquement, en contemplant le nouveau robot sexuel que l'entreprise américaine Truecompanion a mis sur le marché : doté d'une intelligence artificielle, il est programmé pour résister aux avances de son propriétaire et simuler une situation de viol. Nanti de cinq personnalités différentes aux noms évocateurs et ethnicisés (tels young Yoko et frigid Farrah), ce robot qui met en scène de très jeunes filles, est vendu 8 600 euros. Il mérite d'être rapporté à l'ampleur des luttes contre les discriminations et les violences faites aux femmes qui animent moyennant finance la gouvernance globale. Refermons la parenthèse et mettons l'accent sur le fait que l'enterrement idéal du concept de domination a donc l'aspect d'un jeu de rôles dans lequel la notion de discrimination a accompli une sorte de passe lacanienne. Le concept de domination a été vilipendé comme projetant sur les sujets auxquels il a été appliqué l'ombre de sa domination ; en choisissant pour le remplacer la

notion de discrimination n'opère-t-on pas de façon accomplie une soumission au réel, marquée par l'échange symbolique des mots ?

À un second niveau, il convient de scruter les nouvelles significations de la notion de discrimination dont l'emploi voile à peine une rigidification de la séparation dominant/dominé là où, antérieurement, la complexification des rapports de domination avait été un axe primordial d'interprétation. Se fait jour un retour certain dans les sciences sociales de récits simplifiés magnifiant les dominés – discriminés, coupés des dominants par des barrières infranchissables. La racialisation des interprétations accentue cette grammaire dichotomisante qui oppose dominants et dominés, acteurs blancs et noirs d'une scène préfabriquée. Compromis, consentements, interpénétrations sont exclus du vocabulaire. La théâtralité présente de la domination lui donne ainsi un visage irréfragable et, généralement, l'auteur de la pièce accessoirement scientifique explique comment il/elle s'est mis/e du côté des dominés pour ressentir leur souffrance de la discrimination. L'identification au dominé, sur le mode de *L'établi* de Linhart (1978), le lance alors dans une description qui se veut objective, avec une naïve croyance scientifique, interdisant le doute. Cette ontologie romantique de la domination qui imprègne nombre de travaux de sciences sociales et multiplie les allégories discriminatoires s'étaye *in fine* sur trois pivots : séparation, identification, description qui éliminent dans leur circularité close tant des imaginaires contradictoires – associant par exemple oppression et libération – que des inconscients troubles. Restent des victimes et des martyrs intersectionnels et postcoloniaux dont domination et discrimination appellent à être survisibilisées, exerçant sidération et fascination de l'auteur·e pour son œuvre comme du lecteur/de la lectrice.

Internet et le web jouent dans ce cadre un rôle majeur, en premier lieu par la diffusion à grande échelle des thématiques destinées à devenir des canaux normatifs de la pensée : plus ces thématiques sont d'un abord et d'un apprentissage faciles, plus grand est leur succès et, de ce point de vue, le diagramme actuel domination-discrimination revêt un caractère exemplaire. À un niveau plus décisif, Internet et le web reposent, sous des formes inédites, la question de la domination : appareillages dominants par excellence, à travers les big data et les plateformes mondiales, ils

assureraient une domination globale instantanée qui dépasse tous les rêves dictatoriaux de science-fiction. En outre la domination serait encore plus assurée quand les entreprises cèdent aux dictateurs comme en juillet 2017 lorsqu'Apple, à la demande du gouvernement chinois, retire de l'*Apple store* chinois les applications VPN qui permettent de contourner la censure. Les débats font rage entre les dénonciateurs catastrophistes tels Éric Sadin (2016) et les louangeurs égalisateurs et émancipateurs du style de Michel Bauwens (2015). Entre ces pôles extrêmes, les réflexions vont bon train tentant de cerner comment émerge de la domination numérique massifiée de nouveaux modes de libération et de création individuelles mais aussi groupaux et politiques. Dans ce champ dédié à la complexification des interprétations, les travaux se multiplient qui interrogent la nature du sujet, sa capacité d'agir et de penser face à l'incessante information qui l'assaille. Citons parmi beaucoup, Yves Citton (2014) qui met en avant les ambivalences d'une économie de l'attention, Olivier Ertzscheid (2017) qui analyse le pouvoir des algorithmes, Antonio A. Casilli (2010) qui s'attache à décortiquer le *digital work*, sans oublier Bruno Teboul (2017) et sa technocritique. L'ensemble de ces recherches conduit à être plus incisif sur la problématique de la domination et de ses cryptes discriminatoires présentes ; ces dernières se constituent dans un moment particulier et répondent aux sentiments d'impasse et d'impuissance personnelle et collective que provoquent, d'une part l'irruption généralisée d'une financiarisation capitaliste impitoyable bien appréhendée par Isabelle Guérin (2015), d'autre part un envahissement inouï des médias numériques globaux qui laissent le sujet autant comblé que désarmé dans son intimité désirante et défaillante. Discriminé à satiété, dominé plus que jamais, écartelé par une pluralité de voies immaîtrisables, le sujet ne se croirait-il pas – plus ou moins à juste titre – désormais porteur autant de la fabrique de son idiosyncrasie bricolée à l'aide des modules disponibles dans l'espace informationnel, que du destin du monde qu'il tiendrait entre ses mains définitivement liées à ses outils numériques ? Traversant l'écran-miroir, dans et hors du spectacle qu'il transcenderait, tendu à l'extrême, le sujet pourrait s'affranchir et accéder à un régime d'existence dont, pour certains, l'accélération (*Multitudes* 2014) serait la donnée première. Reste pour les sciences sociales à définir

de quel sujet elles traitent et à faire un détour épistémologique de plus en plus indispensable, si elles ne veulent pas dupliquer les litanies discriminatoires qui leur sont aujourd'hui proposées dans tous les domaines et disciplines comme des instruments scientifiques incontournables et réduire le chercheur à un expert qui mesure des discriminations.

J'ai privilégié jusqu'à présent le terme de sujet, en raison de sa densité intrinsèque, de son historicité, de son prisme de totalisation qui implique les dimensions psychiques et politiques, sans néanmoins délaissier ceux d'acteur et d'individu, dont l'emploi, actuellement commun, est cependant, à ses débuts, rattaché à des courants sociologiques bien précis. Il me semble en effet nécessaire de centrer de façon préalable le questionnement sur la conception que le chercheur a du sujet dont il fait son objet pour aborder pleinement les modalités présentes de la domination dont l'affichage de discrimination a en particulier réussi à effacer l'idée même d'exploitation ; cette évacuation ressortit à la mise à la marge idéologique et réelle du travail au profit de la performance financière et de la magnification de l'employeur, nouveau demiurge d'une rénovation capitaliste qui renvoie précisément et brutalement le sujet à lui-même, à l'autoscopie de ses incapacités et de ses faiblesses.

Soulignons pour conclure et dans la foulée que le regard porté par le chercheur sur les rapports de domination des autres est intrinsèquement lié à la perception qu'a ce dernier de sa propre position dans les rapports hiérarchiques, de classe, de domination. Cette liaison axiomatique n'a pourtant rien de mécanique et fait dériver projections et sublimations, compte tenu de toutes les schizes qui s'introduisent entre en-soi et pour-soi, pour reprendre une vieille antienne. Cette liaison est de surcroît inévitablement évolutive avec les changements de posture et de position du chercheur face à des terrains variés qui provoquent en lui des échos singuliers, sans oublier les institutions dont il relève directement ou indirectement avec les financements multiples de la recherche. Que l'élaboration analytique à laquelle le chercheur se livre sur son propre cas conditionne et marque sa lecture des dominations qui s'abattent sur les autres est un prolégomène à toute recherche. En intériorité ou en extériorité, incorporée ou déniée, qu'il s'agisse de soi ou des autres, la domination et son concept fétiche ont donc

tout l'air de ritournelles, balayant sur leur passage une foule de mots au succès éphémère ou durable, significatif de l'emprise théorique du réel.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BAUWENS Michel, 2015 : *Sauver le monde*, Paris, Les liens qui libèrent.
- BAZIN Laurent, SELIM Monique, 2002 : « Ethnographie, culture et globalisation, problématisations anthropologiques du marché », *Journal des anthropologues*, n° 88-89, p. 269-305.
- CASILLI Antonio, 2010 : *Les liaisons numériques, vers une nouvelle sociabilité ?* Paris, Seuil.
- CASTORIADIS Cornelius 1977 : *L'institution imaginaire de la société*, Paris, Le Seuil.
- CITTON Yves, 2014 : *L'économie de l'attention, nouvel horizon du capitalisme ?* Paris, La Découverte.
- DELEUZE Gilles, GUATTARI Félix, 1991 : *Qu'est-ce que la philosophie ?* Paris, Éditions de Minuit.
- DESCHAMPS Catherine, 2017 : « Discriminations, genre et espace public parisien », *Journal des Anthropologues*, n° 150-151.
- ENRIQUEZ Eugène, 1983 : *De la horde à l'État, Essai de psychanalyse du lien social*, Paris, Gallimard.
- ERTZSCHEID Olivier, 2017 : *L'appétit des géants, pouvoir des algorithmes, ambition des plateformes*, Paris, C&F éditions.
- GABEL Joseph, 1962 : *La fausse conscience, essai sur la réification*, Paris, éditions de Minuit.
- GABEL Joseph 1971 : *Sociologie de l'aliénation*, Paris, PUF.
- GAULEJAC Vincent DE, HANIQUE Fabienne, 2015 : *Le capitalisme paradoxant. Un système qui rend fou*, Paris, Seuil.
- GAULEJAC Vincent DE, GIUST-DESPRAIRIES Florence, MASSA Anna, 2014 : *La recherche clinique en sciences sociales*, Toulouse, Érès.
- GUÉRIN Isabelle, 2015 : *La microfinance et ses dérives, émanciper, discipliner ou exploiter*, Paris, Démopolis-IRD Éditions.

- HAYEM Judith, HOURS Bernard, SELIM Monique, 2018 : « À quoi servent les droits aujourd'hui ? », *L'homme et la société*, n° 206.
- LAPASSADE Georges, LOURAU René : 1974 *Clefs pour la sociologie*, Paris, Seghers.
- LEFEBVRE Henri, 1966 : « Lévi-Strauss et le nouvel étatisme », *L'homme et la société*, n° 1, p. 21-31 et n° 2, p. 81-103.
- L'HOMME ET LA SOCIÉTÉ, 1999 : « Figures de l'autp-émancipation sociale », n° 132-133.
- L'HOMME ET LA SOCIÉTÉ, 1969 : « Freudo-marxisme et sociologie de l'aliénation », n° 11.
- LINHART Robert, 1978, *L'établi*, Paris, éditions de Minuit.
- MARCUSE Herbert 1963 (1955 1<sup>e</sup> éd. am.) : *Eros et civilisation*, Paris, éditions de Minuit.
- MARCUSE Herbert, 1968 : (1964 1<sup>e</sup> éd. am.) : *L'homme unidimensionnel*, Paris, éditions de Minuit.
- MULTITUDES, 2014 : « Accélérationnisme ? », n° 56.
- REICH Wilhelm, 1998 (1933 rédaction all., 1946 éd. am.) : *La psychologie de masse du fascisme*, Paris, Poche.
- SADIN Eric, 2016 : *La siliconisation du monde, l'irrésistible expansion du libéralisme numérique*, Paris, éditions L'échappée, « Pour en finir avec ».
- SELIM Monique, 2017 : « Sexualités : libéralisation, libération, liberté ? », *Chimères*, vol. 92, n° 2 : « L'orientation sexuelle libérée ? p. 16-22.
- SELIM Monique, 2017 : « Le cercle des vaincus », *Chimères*, vol. 91, n° 1 : « Changement dans les politiques des drogues ? », p. 222-230.
- SELIM Monique, GUO Wenjing, 2017 : *Des sexualités globalisées à l'avant-garde ?* Paris, L'Harmattan.
- SELIM Monique, 2000 : Cliniques du social : perspectives, évolutions », *L'homme et la société*, n° 138, p. 3-9 : « Psy et société ».
- SELIM Monique, 1984 : « Travail, distance sociale, résidence », *Terrain*, n° 3, p. 5-19.

SELIM Monique, 1982 : « Rapports sociaux dans un quartier anciennement industriel : un isolat social », *L'homme*, XXII, n° 4, p. 77-86.

TEBOUL Bruno, 2017 : *Robotariat, critique de l'automatisation de la société*, Paris, éditions Kawa.

*SOCIALISME OU BARBARIE*, la revue 1949-1967.

Selim Monique. (2019).

De l'accusation à la soumission  
conceptuelles : de la domination aux  
ritournelles des discriminations.

In : Absi Pascale (ed.), Bourdarias F. (ed.),  
Guérin Isabelle (ed.). Figures  
anthropologiques de la domination.

Paris : L'Harmattan, 15-30.

(Anthropologie Critique).

ISBN 978-2-343-18721-1.